

Quels sont les points importants à respecter lorsque je quitterai le milieu de soins?

En général, les personnes en bonne santé, incluant les enfants et les femmes enceintes, n'ont pas à craindre la présence de cette levure.

- ◆ Vous, ainsi que les membres de votre entourage, devez bien pratiquer l'hygiène des mains, et ce, fréquemment pendant la journée à des moments qui sont propices, tels que : après être allé aux toilettes, avant de préparer ou manger des aliments et après s'être mouché.
- ◆ Prendre un bain ou une douche régulièrement et utiliser votre serviette personnelle.
- ◆ Un nettoyage et une désinfection hebdomadaire de la toilette, de la baignoire et de la douche sont recommandés avec de l'eau de javel. Les désinfectants courant ne sont pas tous efficaces contre le *C. auris* (d'autres désinfectants sont recommandés en milieu de soins).
- ◆ Aucune précaution n'est à prendre avec la vaisselle ou la lingerie.
- ◆ Informer votre médecin ou l'infirmière que vous êtes porteur ou porteuse de *Candida auris* lorsque vous allez consulter dans :
 - un centre hospitalier;
 - un CLSC;
 - un bureau du médecin;
 - une clinique médicale.

Service de prévention et contrôle des infections
Direction générale adjointe - Santé physique générale
et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche

Communications - Mai 2023

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

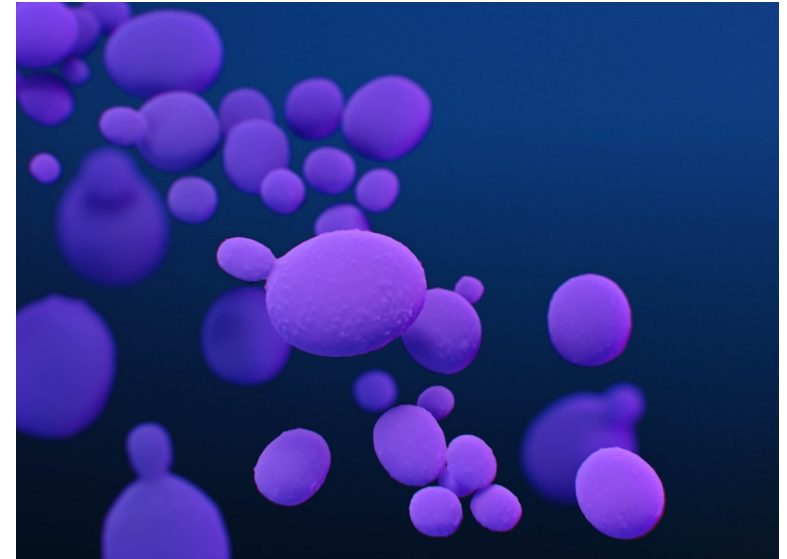
Québec

www.santelaurentides.gouv.qc.ca

PLUS DE 100 INSTALLATIONS
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

Candida auris (*C. auris*)



Feuillelet d'information à l'intention
des usagers et de leurs proches



Québec

Le résultat d'un test de laboratoire démontre que vous êtes porteur ou porteuse d'une levure appelée *Candida auris* (*C. auris*)

Qu'est-ce que le *Candida auris*?

Le *Candida auris* est une levure (champignon) pouvant causer de sérieuses infections. Elle se transmet dans les établissements de soins d'un usager à l'autre. Un usager peut être porteur (colonisé) sur une partie du corps sans développer d'infection. Les individus colonisés (usagers ou membres du personnel), peuvent transmettre le *Candida auris* à d'autres usagers, et c'est pour cette raison que des précautions additionnelles sont mises en place dans les milieux de soins.

Comment cette levure se transmet-elle?

Le *C. auris* se transmet d'un usager porteur à un usager non porteur par l'environnement proche, le matériel de soins ou des mains mal nettoyées.

La présence de *C. auris* est identifiée par laboratoire par un prélèvement lors d'une infection (ex. : urine, plaie, sang, etc.), ou par un dépistage au niveau des aisselles, des aines et parfois d'autres régions du corps.

Quelle est la différence entre une colonisation et une infection?

La colonisation est lorsque la levure est présente sans signe ni symptôme de maladie.

L'infection survient quand la levure traverse le système de défense d'un individu et cause une maladie (rougeur, douleur, fièvre, écoulement, etc.) nécessitant un traitement avec des antifongiques.

Pendant combien de temps serai-je porteur(se) de cette levure?

Le temps de colonisation est variable, de plusieurs semaines à plusieurs mois. L'état du porteur ou de la porteuse sera réévalué lors de chaque hospitalisation par le Service de prévention et contrôle des infections.

Qu'est-ce que cela veut dire pour moi?

Lors d'un séjour en milieu de soins, il y aura des mesures à prendre pour protéger les autres, soit:

- ◆ Une affiche indiquant « Précautions contact » sera apposée sur la porte de votre chambre (milieu hospitalier).
- ◆ Le personnel, ainsi que vos visiteurs, appliqueront les précautions nécessaires en entrant dans votre chambre. Le port des gants et de la blouse de protection seront obligatoires (milieu hospitalier) ou selon le risque (autres milieux de soins).
- ◆ Vous devez demeurer dans votre chambre (milieu hospitalier).
- ◆ Si vous devez quitter votre chambre, vous devez suivre ces recommandations :
 - Pratiquer obligatoirement l'hygiène des mains avec la solution hydroalcoolique (produit antiseptique) avant de quitter votre chambre et en y revenant.
 - Porter des vêtements propres.
 - Suivre les consignes du personnel.



Pourquoi des précautions sont-elles requises dans les milieux de soins?

Pour empêcher la levure de se propager à d'autres usagers, principalement à ceux affaiblis par la maladie, par conséquent plus à risque de complications et de décès.